

GeEnVi

GESTION COLLECTIVE ET INTÉGRATIVE DE LA LUTTE CONTRE L'ENROULEMENT VIRAL DE LA VIGNE

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE GeEnVi



L'enroulement est une virose souvent méconnue et qui cause pourtant des pertes qualitatives et quantitatives non négligeables dans les vignobles.

Afin de poser les bases d'une gestion collective, le projet GeEnVi se propose sur **trois coteaux de :**

- constituer et animer des **réseaux de viticulteurs** locaux.
- sensibiliser ces professionnels à la reconnaissance **de l'enroulement et de ses vecteurs.**
- faire un **état des lieux** des coteaux en termes de **présence de la virose et des cochenilles vectrices.**

ACTIONS RÉALISÉES

- **Formation** des viticulteurs des coteaux d'Arrentières (Aube) et de Kienheim (Bas-Rhin) en collaboration avec les interprofessions (Comité Champagne et Conseil Interprofessionnel des Vins d'Alsace), l'IFV, la Chambre d'agriculture de Saône et Loire, l'Union Audoise, la cave du Roi Dagobert et l'INRA.
- Élaboration de **fiches techniques.**
- **Prospection** « piétonne » pour noter les symptômes (automne) et la présence des cochenilles (printemps).
- Survol des coteaux par drone et **analyse des images** de symptômes sur cépage rouge et blanc par intelligence artificielle (société Chouette).

PREMIERS RÉSULTATS ET LIVRABLES

- **Formation des viticulteurs** d'Arrentières et de Kienheim à la reconnaissance des symptômes d'enroulement et à l'identification des cochenilles.
- **Prospection collective exhaustive** sur deux coteaux d'Arrentières et partielle sur le coteau de Kienheim : symptômes d'enroulement et présence de cochenilles.
- **Prélèvement de cochenilles** pour transmission virale au labo.
- Rédaction de **deux fiches pratiques** (symptômes & cochenilles).
- Survol des trois coteaux par drone et analyse des images par intelligence artificielle.

Livrables attendus :

- **Cartographie des symptômes.**
- Méthode de **détection des symptômes par imagerie.**
- **Transposition des actions en Bourgogne (CA 71).**
- Préparation du projet « LutEnVi » (AAP PNDV 2020), incluant de nouvelles actions : « nuisibilité », « étude socio-économique » et « gestion collective de la lutte contre le pathosystème ».

